

EXTRAIT DU REGISTRE DES
Délibérations du Conseil Communautaire

N° 2023-07-20

Séance du mardi 11 juillet 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20230711-20230711_CC_D20-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/07/2023

Affichage : 31/07/2023



OBJET : DECISIONS ET CONVENTIONS/CONTRATS DU PRESIDENT

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le mardi 4 juillet 2023 s'est réuni à Montbrison à 19 heures 30 le mardi 11 juillet 2023, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

Présents : Marc ARCHER, René AVRIL, Gérard BAROU, André BARTHELEMY, Christiane BAYET, Christophe BAZILE, Abderrahim BENTAYEB, Georges BONCOMPAIN, Roland BONNEFOI, Jean-Yves BONNEFOY, Sylvie BONNET, Roland BOST, Adeline BOURSIER, Hervé BRU, David BUISSON, Martine CHARLES, Pierre-François CHAUT, Thierry CHAVAREN, Laure CHAZELLE, Evelyne CHOUVIER, Simone CHRISTIN-LAFOND, Bernard COTTIER, Patrice COUCHAUD, Claudine COURT, Bernard COUTANSON, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Christophe DESTRAS, Annie DETHY, Marcelle DJOUHARA, Catherine DOUBLET, Pierre DREVET, Daniel DUBOST, Paul DUCHAMPT, Yves DUPORT, Joël EPINAT, Stéphanie FAYARD, Josette FOLLEAT, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, Jean-Paul FORESTIER, René FRANÇON, Marie-Thérèse GAGNAIRE, Pierre GARBIL, André GAY, Sylvie GENE BRIER, Cindy GIARDINA, Pierre GIRAUD, Nicole GIRODON, Marie-Thérèse GIRY, Valéry GOUTTEFARDE, Serge GRANJON, Martine GRIVILLERS, Dominique GUILLIN, Alféo GUIOTTO, Valérie HALVICK, Thierry HAREUX, Michel JASLEIRE, Olivier JOLY, Michelle JOURJON, Eric LARDON, Nathalie LE GALL, Alain LIMOUSIN, Gilbert LORENZI, Cécile MARRIETTE, Yves MARTIN, Christelle MASSON, François MATHEVET, Martine MATRAT, Thierry MISSONNIER, Jean-Philippe MONTAGNE, Alexandre PALMIER, Quentin PÂQUET, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Hervé PEYRONNET, Marie-Gabrielle PFISTER, Christophe POCHON, Ghyslaine POYET, Frédéric PUGNET, Pierre-Jean ROCHETTE, Nicolas ROLLAND, Patrick ROMESTAING, David SARRY, Frédérique SERET, Christian SOULIER, Georges THOMAS, Gilles THOMAS, Jean-Paul TISSOT, Yannick TOURAND, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Gérard VERNET, Stéphane VILLARD

Absents remplacés : Hervé BEAL par Josette FOLLEAT, Stéphanie BOUCHARD par Nicolas ROLLAND, Christian CASSULO par Pierre-François CHAUT, Thierry GOUBY par Adeline BOURSIER, Julien RONZIER par Annie DETHY

Pouvoirs : Pierre BARTHELEMY à René AVRIL Christine BERTIN à Marc ARCHER Jean-Pierre BRAT à Hervé BRU Christophe BRETON à Pierre VERDIER Annick BRUNEL à Christian SOULIER Jean-Baptiste CHOSSY à François MATHEVET Pierre CONTRINO à Cindy GIARDINA Béatrice DAUPHIN à Olivier JOLY Géraldine DERGELET à Jean-Paul FORESTIER Serge DERORY à Alban FONTENILLE Thierry DEVILLE à Eric LARDON Jean-Marc DUFIX à Pierre GIRAUD Jean-Marc DUMAS à Jean-Luc DAVAL-POMMIER Carine GANDREY à Thierry MISSONNIER Jean Marc

GRANGE à Marie-Thérèse GAGNAIRE Alain LAURENDON à Gilbert LORENZI Patrick LEDIEU à Serge GRANJON Rachel MEUNIER-FAVIER à Jean-Paul TISSOT Frédéric MILLET à Frédéric PUGNET Rambert PALIARD à Quentin PÂQUET Nicole PINEY à Yves MARTIN Michel ROBIN à Roland BOST Pascal ROCHE à David SARRY Carole TAVITIAN à Ghyslaine POYET

Absents : Christiane BRUN-JARRY Bertrand DAVAL Julien DEGOUT Jean Maxence DEMONCHY André GACHET Jean-Claude GARDE Flora GAUTIER Jean-René JOANDEL Mickaël MIOMANDRE Gérard PEYCELON Monique REY

Secrétaire de séance : Patrick ROMESTAING

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	93
Nombre de membres suppléés :	5
Nombre de pouvoirs :	24
Nombre de membres absents :	11
Nombre de votants :	117

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-10 qui indique les conditions de délégation de l'organe délibérant au Président de l'EPCI,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 20 octobre 2020 donnant délégation au président,

Considérant l'obligation de rendre compte à l'assemblée des différentes décisions prises par le Président en application de ces délégations,

Monsieur le Président donne lecture des décisions et conventions/contrats au conseil communautaire : liste N° 2023CD0431 à 2023CD0533. Celles-ci n'appellent pas de remarques particulières.

Le conseil communautaire prend acte à l'unanimité des décisions et conventions/contrats pris par le Président (liste des décisions N° 2023CD0431 à 2023CD0533).

Fait et délibéré, à Montbrison, le 11 juillet 2023
Ont signé, au registre, les membres présents.

Le secrétaire de séance,